Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	**2023 24 cycle 2**
Titre	**CE2 D G TTR**
Matière	Français

I. Informations générales

Identification de la matière

Nom de la matière : Français

Equivalent dans une grille horaire : 5 heures/semaine

Programme(s)

Selon la règlementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles[1]. Ces programmes sont téléchargeables sur le site

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes.

Numéro du programme : **486P/2018/240**

(https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/486-2018-240-%20.pdf)

Nom du programme : *Programme d'études du cours de français Enseignement secondaire de plein exercice Humanités générales et technologiques. Enseignement secondaire général et technique de transition Deuxième et troisième degrés*

Référentiel : *Compétences terminales et savoirs requis en Français – Humanités générales et technologiques* Publié au Moniteur belge le 22 février 2018. http://www.enseignement.be/index.php?page=25189&navi=296

Les référentiels suivants déterminent les compétences et les savoirs de la formation commune aux 2e et 3e degrés de transition :

- Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques – mathématiques (en vigueur le 1er septembre 2015 pour la 3e année, le 1er septembre 2016 pour la 4e année, le 1er septembre 2017 pour la 5e année et le 1er septembre 2016 pour la 6e année)
- Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - français (en vigueur à partir du 1er septembre 2018 pour la 3e année, le 1er septembre 2019 pour la 4e année, le 1er septembre 2020 pour la 5e année et le 1er septembre 2021 pour la 6e année)

Titre visé et type d'enseignement

Le Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire général et technique de transition (CE2D G/TTR).

Tout·e candidat·e à l'examen de français du CE2D G/TTR est censé·e avoir pris connaissance des consignes d'examen qui suivent.

[1] Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen	1 partie ÉCRITE + 1 partie ORALE
Durée de l'examen	Partie ÉCRITE : 3 heures Partie ORALE : environ 30 minutes

Pour être convoqué à l'examen oral, il faut avoir présenté la partie écrite.
Concernant une possible cote de présence, se reporter à la page 8.

Pour présenter l'examen oral, il faut être en possession des 3 livres choisis pour l'épreuve (voir plus loin).

••• Matériel

	Partie écrite	Partie orale
Obligatoire	Matériel de base d'écriture.	Les trois livres que vous avez choisis dans la liste (en version papier).
Autorisé	Ouvrages de référence (format papier) : dictionnaire de poche, Bescherelle (conjugaison), correcteur orthographique, calculatrice non programmable, montre non connectable.	
Refusé	Ouvrages de référence en version électronique. Grammaire.	Version numérique des œuvres retenues, analyses, notes et résumés divers.

Pà)téw

Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

III. Consignes pour l'examen écrit

Rappel préalable : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie- Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

Épreuve écrite

L'épreuve écrite est composée de 2 parties : le résumé et l'argumentation.

1. La réduction, le résumé et/ou le tableau comparatif

Unités d'acquis d'apprentissage[1]	Compétences à développer et productions
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé et sélectionner les informations adéquates avec références si elles sont demandées.
UAA2 Réduire, résumer ou comparer.	Résumer ou réduire un texte sous la forme d'un sommaire, d'une notice, d'un pavé informatif, d'un chapeau, pour informer autrui. Élaborer un tableau comparatif à partir d'une paire d'objets, un nombre minimum de bases de comparaison à envisager ayant été fixé préalablement.

2. Le texte argumentatif : prendre position et étayer une opinion ou une demande

Cette compétence d'écriture sera évaluée à partir d'une production personnelle visant à persuader. Les candidats doivent être capables de défendre une opinion personnelle par des arguments développés **ou** de formuler une demande dans une relation asymétrique.

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA3 Défendre une opinion par écrit.	**Prendre position et étayer une opinion ou une demande :** - avis argumenté relatif à un choix, à une appréciation personnelle ; - lettre ou courriel de demande dans une relation asymétrique[3].

Les productions des candidats seront évaluées en fonction des critères fournis, **à titre indicatif,** dans les tableaux en annexe. Les critères d'évaluation peuvent varier selon l'exercice d'écriture demandé.

N.B : Les caractéristiques du courriel de demande sont identiques à celles de la lettre écrite pour l'essentiel. Comme pour celle-ci, on trouvera les formules d'appel, de politesse, la signature. Il faut cependant adjoindre un « objet » et préciser ses coordonnées. Par contre, la date n'est pas nécessaire.

[1] UAA : les unités d'acquis d'apprentissage sont un mode de description des attendus au terme des apprentissages.

IV. Consignes pour l'examen oral

Cette épreuve est consacrée à la rencontre d'œuvres littéraires.

Vous préparerez **trois œuvres** de la liste ci-dessous. Nous vous recommandons de **choisir les œuvres en fonction de critères personnels** car les raisons de votre choix pourraient être interrogées dans le cadre de l'évaluation de l'UAA6 (relater et partager des expériences culturelles).

⚠ Vous devez vous présenter à l'examen oral muni·e de vos trois livres en version imprimée. Si vous ne les avez pas**, l'épreuve orale sera annulée sans possibilité de report**.

Il vous est demandé d'adapter votre comportement et votre tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA0 Justifier, expliciter.	Justifier une réponse. Expliciter une procédure mise en œuvre pour réaliser une tâche.
UAA2 Réduire, résumer ou comparer.	Réduire un texte ou résumer un texte pour informer autrui. Élaborer une comparaison à partir d'une paire d'objets.
UAA4 Exprimer oralement un avis argumenté.	Défendre oralement une opinion et l'étayer.
UAA6 Relater et partager des expériences culturelles.	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle avec appréciation personnelle motivée.

Vous devrez choisir trois œuvres dans la liste proposée à la page suivante. Il est fortement conseillé de lire au moins deux fois chaque ouvrage : une première lecture sera consacrée à la découverte de l'œuvre et une deuxième (au minimum) à son analyse. Cette liste n'**est valable que pour le 2e cycle de l'année 2023-2024**.

Il vous est demandé de choisir personnellement et de **préparer trois œuvres**. Pour bien vous préparer, vous devez absolument effectuer un travail de recherche sur ces œuvres pour les comprendre finement et vous assurer d'avoir correctement saisi tous les enjeux et thèmes.

3 romans au choix parmi cette liste :

LOWRY Lois, *Le passeur*

PESSAN, SOLMINIHAC, *Les étrangers*

MOLLA Jean, *Sobibor*

MOURLEVAT J-C, *Le combat d'hiver*

Les romans doivent impérativement avoir été lus même s'ils ont été adaptés au cinéma[2]

[2] Attention ! Les versions adaptées transforment toujours le roman initial.

L'épreuve orale est constituée de deux parties :

••• 1re partie : L'exposé incitatif d'une rencontre culturelle

Au moment de la passation de l'épreuve, la personne qui vous interroge choisira une première œuvre parmi les trois.

Nous vous demandons de vous exprimer oralement de manière fluide pendant une période comprise entre 2 minutes et 5 minutes.

Votre exposé formera un tout cohérent, organisé autour d'une partie informative puis argumentative. Il comportera :

1) un **résumé** : vous présentez l'entièreté de l'œuvre à travers un résumé.
2) une **argumentation personnelle** : vous recommandez ou déconseillez la lecture de l'œuvre sur base de **votre opinion personnelle** → C'est l'argumentation développée pour soutenir votre opinion qui sera évaluée. Vous devrez présenter **au moins trois arguments** et les développer et illustrer afin d'avoir une argumentation suffisamment riche. Parmi ces arguments, l'un d'entre eux doit être illustré par la lecture d'un extrait du roman.

Conseils :

Pour la partie informative, il est vivement recommandé aux candidats de :

- ne dévoiler que l'essentiel de l'intrigue (pour ne pas se perdre dans une liste détaillée de faits insignifiants).
- ne pas réaliser une énumération stérile de tous les personnages

Pour la partie incitative, vous devez présenter des **arguments bien différenciés** qui correspondent à des jugements en rapport avec différents aspects du récit.

Par exemple, à titre indicatif, vous pourriez aborder :

- l'histoire et ses différents aspects : le cadre spatio-temporel, les personnages, leur personnalité, les relations qu'ils entretiennent, l'intrigue et son déroulement, etc. ;
- le genre du récit (policier, fantastique, récit de vie, récit d'apprentissage, etc.) ;
- la manière de raconter : le choix du narrateur et les incidences de ce choix sur le point de vue, le respect ou la perturbation de l'ordre chronologique, la création et le maintien du suspense, le recours à des dialogues, à des descriptions, etc. ;
- le thème général du récit, l'intérêt qu'il peut susciter, les informations qu'il donne, le rapprochement avec d'autres œuvres connues, la situation de l'œuvre dans l'histoire littéraire, éventuellement l'idéologie sous-jacente, etc. ;
- le jugement personnel : les impressions, les émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les gouts et les valeurs du lecteur[3], l'identification avec un personnage, etc.

La lecture de l'extrait, obligatoire, vous permettra d'illustrer un argument dans lequel vous encouragez (ou pas) la lecture de ce roman. Il est donc essentiel de bien choisir cet extrait afin qu'il soutienne votre propos de façon claire. Il faudra en préparer la lecture soigneusement. Cela nécessite de lire de façon fluide, avec l'intonation et les pauses requises. Une bonne mise en voix de l'extrait permet de comprendre aisément et naturellement les nuances voulues par l'auteur mais l'inverse est vrai aussi ! Mal préparer sa lecture entravera la compréhension de l'auditeur.

Cet extrait comportera minimum 10 lignes et maximum 25.

⚠ Au 2e degré, vous devez être capable de présenter d'autres arguments que la longueur du roman ou la facilité de lecture de l'œuvre !

[3] Quel type de lecteur doit-on être pour apprécier ce roman ? au contraire, ce roman ne nous conviendra pas si on a telle ou telle valeur/ conviction/ principe, etc.

2e partie : La sélection d'informations et la maitrise des savoirs littéraires et culturels

Au moment de l'épreuve, **les examinateurs choisiront une seconde œuvre parmi ces trois romans.** Ils pourront questionner :

- **L'œuvre et les niveaux de compréhension de l'œuvre (UAA 0, UAA1 & UAA6) dont:**
  - L'intrigue,
  - Les thèmes,
  - Les personnages,
  - L'auteur,
  - La construction narrative,
  - Le titre (pourquoi ce titre ? que signifie-t-il ?
  - …

Par exemple, *Roméo et Juliette* de William Shakespeare raconte non seulement l'histoire de deux jeunes empêchés de s'aimer (intrigue) mais symbolise aussi dans notre culture l'amour impossible (niveaux de compréhension de l'œuvre).

Vous devrez être capable de justifier vos réponses en exposant les raisons pour lesquelles vous les jugez valides ou en détaillant les étapes qui vous ont permis d' aboutir à telle conclusion ou affirmation.

- **Les savoirs disciplinaires et culturels en lien avec l'œuvre.**

Vous devrez être capable de :

- reconnaitre les spécificités du/ des genre·s de l'œuvre[4]. Vous serez capable de justifier pourquoi vous pensez que ce roman appartient à tel genre et non à tel autre.
- maîtriser les **connaissances théoriques de tous les savoirs en lien avec les œuvres choisies**.

Si vous êtes interrogé sur un récit de vie, par exemple, vous devez connaitre les différents types de récits de vie (autobiographie, biographie, journal intime, etc.).

- **Une appréciation personnelle motivée (UAA4 et UAA6).**

Cette appréciation de l'œuvre sera motivée par des critères personnels. Vous devrez donc justifier celle-ci et l'illustrer, à la demande de l'examinateur.trice, par la lecture de certains passages. Vous expliquerez les raisons de votre choix. Ces extraits seront marqués dans le livre avec des post-it et soulignés mais aucune annotation écrite n'est autorisée.

Lire ne suffit pas !

Une bonne préparation suppose aussi une **recherche approfondie** permettant de trouver des analyses de l'œuvre et d'en comprendre finement le sens et les enjeux. Les bibliothèques publiques proposent des livres/ documents bien utiles pour la préparation de l'examen oral. Souvent le/la bibliothécaire sera d'une grande aide si vous le sollicitez. Internet regorge de ressources mais attention à bien vérifier la qualité/fiabilité des sources ! Là aussi, le/a bibliothécaire pourra vous aider à éviter les pièges d'internet. Ensuite, compilez les documents et informations trouvés dans un **classeur** que vous consulterez pour préparer l'épreuve orale.

[4] La comédie, le genre de l'étrange (science-fiction, fantastique, fantasy, merveilleux, dystopie, etc.), le genre policier, le récit de vie, le texte poétique.

V. Évaluation

Pondération

Épreuve écrite : 60 points
Épreuve orale sur 40 points
Le total sur 100 sera ramené à 20.

A propos des **absences à l'épreuve écrite ou orale**

- Les candidats absents à l'écrit ne peuvent pas présenter l'oral sauf s'ils ont obtenu, lors d'un cycle précédent, une dispense pour l'écrit.
- Si les candidats ayant obtenu une dispense partielle (pour l'écrit ou pour l'oral) sont absents à l'examen qu'ils doivent présenter, ils obtiennent la note de 0 pour la matière. La dispense partielle reste néanmoins valable pour les cycles suivants.
- Les candidats ne se présentant pas à l'examen oral à la date et l'heure prévues obtiennent la note de 0 pour la matière. La cote de l'écrit n'est dès lors pas prise en compte dans le calcul de la note finale de la matière (et ce même s'il est réussi). Dans ce cas, les candidats ne peuvent pas demander leur copie et devront représenter l'écrit et l'oral à un prochain cycle.

Nous rappelons aux candidat.e s que, depuis qu'il est possible d'obtenir des dispenses partielles, il leur est permis de se présenter devant l'examinateur ou l'examinatrice à la date et l'heure déterminées pour leur examen oral dans le but d'obtenir **une cote de présence**(voir p. 16).

Dans ce cas, la cote de l'examen oral est de 0 sur 40 MAIS la cote de l'écrit sur 60 est comptabilisée dans le total de la matière et le ou la candidat·e pourra demander à voir sa copie. Si l'écrit est réussi (cote égale ou supérieure à 30/60), le ou la candidat·e obtiendra une dispense pour l'écrit.

À chaque cycle, des candidats réussissent l'écrit mais ne se présentent pas à l'oral. Ils obtiennent 0/20 en français alors qu'ils auraient pu décrocher une dispense à l'écrit. Certains candidats obtiennent même une cote suffisante pour réussir avec une dispense pour tout le cours de français (à partir de 50/60). En ne se présentant pas, ils perdent cette possibilité et leur cote est ramenée à 0/20.

VI. Annexes

••• Exemples de grilles pour l'épreuve écrite

Les productions des candidats seront évaluées en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans les grilles ci-dessous. Selon le type de texte source et selon l'exercice demandé (résumé, sommaire, notice, pavé, chapeau, tableau, etc.), les critères d'évaluation pourront varier.
Attention, les consignes précisent toujours la longueur de la production attendue en donnant le nombre de mots minimum (pour l'argumentation) ou maximum (pour le résumé). Ne pas vous y conformer vous pénalisera.
Se préparer à compter les mots permet de gagner du temps lors de l''examen.

Le comptage des mots :

L'examen vous demande d'indiquer le nombre de mots de votre production dans une case prévue à cet effet. Il est **obligatoire** de compléter cette case avec le relevé exact de ce nombre de mots (plusieurs paramètres de cotation sont influencés par le nombre de mots de la production).
Faire le relevé du nombre de mots et l'indiquer fait partie des tâches demandées et est compris dans le temps prévu pour l'épreuve. Pour ce faire, **entrainez-vous** auparavant !

Comment compter le nombre de mots ?

1. Tous les mots comptent, y compris les « s' », « l' », « d' »…

Par contre, les noms composés (y compris les nombres ou les années) comptent pour un seul mot.
Exemple :
«*Les 28 petits-neveux d'Annabelle s'amusaient bien chez elle en 1995*. ».
Il y a 12 mots : Les (1) 28 (1) petits-neveux (1) d'Annabelle (2) s'amusaient (2) bien chez elle (3) en 1995 (2).

2. Pendant la rédaction, sur votre feuille de brouillon, calculez la moyenne du nombre de mots.

   1. Rédigez dans votre écriture habituelle deux lignes.
   2. Comptez combien de mots vous avez écrits sur ces deux lignes.
   3. Divisez par deux pour obtenir une moyenne de mots par ligne.

Vous savez donc à combien de lignes vous avez droit pour atteindre approximativement le nombre de mots demandé
Exemple :

Je pense que la modification des rythmes scolaires est une bonne chose. Pour les élèves tout d' abord, c'est indispensable. En effet, de longues vacances …

Ligne 1 (12 mots) + ligne 2 (13 mots) = 25 mots
La moyenne est de 25 mots sur deux lignes donc 25/2 =12,5 mots par ligne.
Au bout de 10 lignes, avec cette écriture manuscrite, j'aurai écrit environ 125 mots (12,5 X 10).

- ➔ Pour mon résumé, je peux donc écrire maximum 16 lignes (environ 200 mots[5]).
- ➔ Pour l'argumentation, j'aurai droit à minimum24 lignes (environ 300 mots).

3. Recopiez votre texte au propre

Indiquez cette fois le nombre précis de mots dans le cadre prévu à cet effet sur votre feuille d'examen.
Pour ce faire, utilisez votre calculatrice.

[5] Le nombre de mots imposés varie en fonction de l'exercice

Exemple de grille possible pour l'évaluation d'un résumé à 180 mots (texte à visée informative). La pondération varie toujours en fonction de l'exercice demandé mais la pertinence correspondra toujours à au-moins 50% du total des points dans toutes les productions demandées à l'écrit comme à l'oral.

Critères	Indicateurs	Points
Lisibilité	Copie lisible (les copies illisibles ne seront pas corrigées)	0 pour la copie
Pertinence **/38**	1. Sélection des informations essentielles / complétude 2. Absence d'informations parasites 3. Fidélité à la source 4. Énonciation 5. Reformulation personnelle dominante	/20 0-1-3 0-2-4-6 /3 0-2-4-6
Intelligibilité **/11**	6. Densité des informations : part d'implicite acceptable, pas de répétitions	/4
	7. Organisation du texte : la progression des idées est fidèle à celle du texte d'origine	/2
	8. Cohésion interne du texte : 8.1 Anaphores 8.2 Connecteurs 8.3 Segmentation	/5
Recevabilité **/11**	9. Respect des normes linguistiques : 9.1 Orthographe - 97 à 100% de formes correctes - 95% à 97% de formes correctes - 90% à 95% de formes correctes - Moins de 90% de formes correctes 9.2 Syntaxe et ponctuation Points à attribuer en fonction de la longueur du texte et du nombre d'erreurs 9.3 Clarté et précision du lexique	 4 3 2 0 /4 /3
	Le résumé à partir de 200 mots (180 mots avec 10% de latitude) obtient 0 aux points 5 (reformulation), 6 (densité) et 9 (respect des normes linguistiques). **Le résumé en-dessous de 140 mots obtient 0 aux points 5 et 9.3**	
TOTAL		**/60= /30**

Exemple de grille pour l'évaluation d'un exercice d'argumentation. La pondération varie toujours en fonction de l'exercice demandé mais la pertinence correspondra toujours à au-moins 50% du total des points.

Critères	Indicateurs	Niveaux de maitrise	Points
LISIBILITÉ	Les copies illisibles ne seront pas corrigées		0 pour toute la copie
PERTINENCE Respect de l'intention et du genre **/37**	1. Introduction : 1.1 .Mise en contexte 1.2 Position claire quant au choix posé	 Présente Absente Présente Absente	 3 0 2 0
	2. Formules propres au genre	Présentes Partiellement présentes Absentes	3 1 0
	3. Présence de **3** arguments **pertinents**.	2 points par présence	0-2-4-6
	4. Richesse et développement des arguments pertinents : Argument 1 Argument 2 Argument 3	 Suffisamment développé Insuffisamment développé Absence de développement Suffisamment développé Insuffisamment développé Absence de développement Suffisamment développé Insuffisamment développé Absence de développement	 6 2 0 6 2 0 6 2 0
	4. Énonciation adaptée à la situation de communication	Conforme Non conforme	3 0
	5. Argumentation cohérente	Aucune incohérence Une/plusieurs incohérences	2 0
	6. Conclusion	Pertinente et suffisante Pertinente et non suffisante Non pertinente ou absente	2 1 0
INTELLIGIBILITÉ Cohésion interne du texte **/9**	7.1 Anaphores 7.2 Connecteurs et transitions 7.3 Segmentation		0 – 2 – 3 0 – 2 – 3 0 – 1 – 3
RECEVABILITÉ : Respect des normes linguistiques **/14**	8.1 Orthographe	- 97 à 100% de formes correctes - 95% à 97% de formes correctes - 90% à 95% de formes correctes - Moins de 90% de formes correctes	7 4 2 0
	8.2 Syntaxe et ponctuation	Points à attribuer en fonction de la longueur du texte et du nombre d'erreurs	4-3-2-1-0
	8.3 Lexique	-1 point par erreur sur 3	0-1-2-3
		TOTAL **/60 =**	**/30**

Grille de base, non contextualisée pour une appréciation personnelle écrite argumentée:

GENRE	APPRECIATION PERSONNELLE ECRITE ARGUMENTEE	
Lisibilité		▪ Écriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	▪ Registre et ton adaptés : absence de maladresse ou d'écart. ▪ Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments.
		▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soin de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	▪ Organisation des informations selon une structure argumentative : - Présence d'une thèse dans l'introduction ; - Présence de X arguments bien distincts dans un corps de texte ; - Rappel bref de la thèse et de l'argumentation dans la conclusion. ▪ Adéquation à la thématique.
	Cohésion textuelle	▪ Organisation textuelle (segmentation). ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation du texte à son intention : répondre à une sollicitation de jugement	▪ Développement : illustration des critères de jugement. ▪ Cohérence argumentative : progression et non contradiction. ▪ Énonciation marquée (présence du *JE*).

[4] Est dite asymétrique une relation qui implique des personnes de statuts différents. Par exemple : professeur / étudiant ; prestataire / client…

Grille de base, non contextualisée, pour l'évaluation d'une lettre de demande :

GENRE	LETTRE/COURRIEL DE DEMANDE	
Lisibilité		▪ Écriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	▪ Registre et ton adaptés (modalisateurs[6] éventuels pour atténuer la demande). ▪ Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments.
		▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soin de la copie**.**
Intelligibilité	Organisation des contenus	▪ Organisation des informations selon une structure argumentative (précédée d'une introduction descriptive) : - Éléments caractéristiques de la lettre ; - Introduction précisant et contextualisant la demande ; - Argumentation soutenant la demande.
	Cohésion textuelle	▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique Adéquation du texte à son intention : convaincre le destinataire de répondre à la demande	▪ Pertinence de la demande. ▪ Pertinence des arguments. ▪ Développement de l'argumentation : ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction. ▪ Énonciation en rapport avec la lettre/le courriel : composantes et spécificités du genre (formules d'adresse, de politesse, etc.)

[6] [4] Un modalisateur est un mot ou un groupe de mots qui traduit l'appréciation du locuteur sur son propre énoncé. Par exemple, dans la phrase « Je suis certain qu'il est là aujourd'hui », le locuteur, par l'emploi du modalisateur « certain », insiste sur son degré de certitude quant à son propre énoncé.

••• Exemples de grilles pour l'épreuve orale

Grille de base pour l'évaluation d'une production orale (relater une expérience culturelle et avis oral argumenté relatif à une expérience de lecture)

GENRE	EXPOSÉ ORAL/ EXAMEN
Audibilité	**Attitude communicative et réajustements** **Fluidité verbale** Volume, Articulation, intonation débit, **Impression de parole spontanée**
Recevabilité	**Longueur du temps de parole pour la 1re partie:** de 2 minutes à 5 min. **Respect des normes :** **Linguistique (correction et richesse)** - syntaxe - lexique **Sociale** - énonciation - courtoisie (face et territoire)
Intelligibilité	**présentation structurée** **densité :** informations suffisantes et proportion acceptable d'implicite **cohésion textuelle :** connecteurs[7], temps verbaux[8], anaphores[9], pauses pertinentes
Pertinence	**Les arguments sont pertinents et leur développement suffisant** **manifester sa compréhension de l'oeuvre** : - action, cadre spatiotemporel, personnages, choix narratifs, et relation entre ceux-ci, point de vue du narrateur, procédés narratifs, ordre chronologique, …) - caractéristiques du genre de récit, choix stylistiques, portée symbolique ou idéologique **Manifester son appréciation de l'œuvre** - *Jugement personnel* (impressions, émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les goûts et les valeurs éventuelles du lecteur, …) Qualité de la sélection et mise en voix pour la lecture de l'extrait. **Les réponses et justifications sont correctes et adéquates**.

[7] Ceux-ci permettent de former un discours cohérent dans lequel les phrases sont liées entre elles par un rapport logique, chronologique, etc.
[8] Typiquement le passé simple ne convient pas à un examen oral ni pour l'argumentation ni pour la narration éventuelle.
[9] Répéter toujours le même mot casse la fluidité du discours, il faut utiliser des pronoms, synonymes, etc.

Récapitulatif

- ÉPREUVE ÉCRITE :

  Durée : 3 heures Total des points : 60

  A. **Rédaction d'un résumé** ou **d'une réduction** de texte ou **d'un tableau comparatif** (UAA 1 et UAA 2) ;

  B. **Rédaction d'un avis argumenté ou d'une demande argumentée dans une relation asymétrique** (UAA 3).

- **ÉPREUVE ORALE :**

  Durée variable : +/- 30 minutes Total des points : 40

  Trois œuvres à choisir parmi la liste.

  Vous devez être en possession de vos trois ouvrages à l'examen oral (en version imprimée). Sans ces trois livres, l'épreuve orale sera annulée sans possibilité de report.

A. **Exposé incitatif d'une rencontre culturelle :** à partir d'une des œuvres (choisie par l'examinateur dans votre sélection), prendre la parole durant **2 minutes à 5 minutes** afin de présenter l'œuvre et d'inciter à la lire ou à ne pas la lire (UAA 2, UAA 4 et UAA 6) ;

B. **Sélection d'informations et recours aux savoirs littéraires et culturels en vue de répondre à des questions :** à partir d'une seconde œuvre (également choisie par l'examinateur parmi vos trois romans), répondre à des questions et justifier ses réponses (UAA 0, UAA 1, UAA 2, UAA 4, UAA 6).

Bonne préparation !

●●● Dispense partielle

⚠ Les matières de français, langue moderne I et II sont composées d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. L'épreuve écrite représente 60% de la note globale de la matière et l'épreuve orale 40%. Désormais, les candidat.e.s qui n'ont pas obtenu une note globale de 10/20 ou plus en français, en langue moderne I et/ou II pourront obtenir une **dispense partielle** dans la matière à deux conditions :

– avoir participé à l'examen écrit ET l'examen oral[10] de la matière lors du même cycle ;

ET

– avoir obtenu minimum 30/60 à l'examen écrit de la matière ou d'avoir obtenu minimum 20/40 à l'examen oral de la matière.

→ Le candidat ayant réussi l'examen écrit ne devra plus présenter que l'examen oral pour réussir la matière.

→ Le candidat ayant réussi l'examen oral ne devra plus présenter que l'examen écrit pour réussir la matière.

La dispense partielle sera indiquée dans la colonne *Cycle dispense* de la notification officielle des résultats et du relevé de notes envoyé par courrier postal.

Elle sera indiquée de la manière suivante :

Exemple :

Matricule : 5420221094155

Français	Inscrit	8	22-23/1-DE-32/60
Mathématique	Dispensé	10,5	2021-2022/2
Langue moderne I - Anglais	Inscrit	9	22-23/1-DO-29/40
Sciences	Dispensé	11	2021-2022/2
Formation historique et géographique	Inscrit	13	2022-2023/1
Sciences sociales	Inscrit	5	/
	Décision :	Ajournement	

➢ Français : 22-23/1-DE-32/60

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.
DE = dispense de l'examen **écrit.**
32/60 = note obtenue à l'examen écrit.
En obtenant 8/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 32/60 à l'examen écrit, la dispense de l'examen écrit est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 18/40 à l'examen oral pour réussir la matière (32/60 + 18/40 = 50/100).

➢ Langue moderne I - Anglais : 22-23/1-DO-29/40

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.
DO = dispense de l'examen **oral.**
29/40 = note obtenue à l'examen oral.
En obtenant 9/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 29/40 à l'examen oral, le dispense de l'examen oral est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 21/60 à l'examen écrit pour réussir la matière (29/40 + 21/60 = 50/100).

[10] Se présenter à l'oral et ne pas le passer est possible aussi. Le seul acte de présence suffit à valider l'examen écrit et, le cas échéant, donne la possibilité d'une dispense lors de cycles ultérieurs.